

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ACTION SECURITE INCENDIE
POUSSET LOPEZ LAURENCE
05.58.57.31.02
formation@action-securite.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Aptitude médicale, à remplir par le médecin
Titulaire du PSC1 (moins de 2 ans) ou du SST, ou PSE1 en cours de validité. Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante, Accès aux Hommes du rang des sapeurs pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine, titulaires du brevet national des jeunes sapeurs-pompiers (attestation requise)

Prérequis pédagogiques :

Etre ou avoir été homme du rang des sapeurs-pompiers, professionnels ou volontaires, et titulaire de la formation initiale correspondante ; des pompiers militaires de l'armée de terre ou de l'air ; ou des marins pompiers de la marine nationale (attestation requise) Etre capable de rédiger une main courante Etre titulaire de l'AFPS ou du SST en cours de validité (formation dispensée par ACTION SECURITE INCENDIE)

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront capables de : Veiller à la sécurité des personnes, Intervenir efficacement sur un début d'incendie dans toutes les parties ou secteurs de l'établissement, Appliquer les méthodes simples en matière de prévention, Procéder efficacement à la surveillance statique ou dynamique d'un établissement, Faire face à des situations de crise en matière d'incendie ou de malveillance. Sécurité incendie Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement : effectuer l'extinction des feux naissants. Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir ; Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie Rôles et missions des agents de sécurité incendie Connaître les limites de son action

Contenu et modalités d'organisation

Sécurité incendie : 17h00 Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement : effectuer l'extinction des feux naissants. Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH Principes et règlement ERP, IGH Sécurité incendie Principe de classement des établissements, Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie, Desserte des bâtiments, Cloisonnement d'isolation des risques, Évacuation du public et des occupants, Désenfumage, Éclairage de sécurité. Présentation des différents moyens de secours. Installations techniques : 9h00 Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir ; Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie Installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes d'extinction automatique, colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie. Rôle et missions des agents de sécurité incendie Rôles et missions des agents de sécurité incendie : 8h00 Connaître les limites de son action Présentation des consignes de sécurité et main courante, Poste de sécurité, Rondes de sécurité et surveillance des travaux, Mise en œuvre des moyens d'extinction, Appel et réception des services publics de secours, Sensibilisation occupants Concrétisation des acquis : 10h00 Visites applicatives

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**
Commentaires sur la parcours personnalisable **Formation de 44 heures**

Validation(s) Visée(s)

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 1 (SSIAP 1) -
diplôme d'agent de service - *Sans niveau spécifique*

MON COMPTE
FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Après avoir effectué plus de 1607 heures durant les 24 mois, s'orienter vers une qualification supérieure SSIAP2 (chef de poste de sécurité incendie)

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00329806	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Angoumé (40)	ACTION SECURITE INCENDIE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00424234	du 02/01/2024 au 31/12/2024	Angoumé (40)	ACTION SECURITE INCENDIE		MON COMPTE FORMATION	FPC

00550314

du 02/01/2024 au
31/12/2025

Angoumé (40)

ACTION SECURITE
INCENDIE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC